



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



# SPANC : Contrôle des installations d'ANC

**POLLUJEC**  
**2012**

*L'Assainissement Non Collectif au Service de l'Eau et de l'Environnement*



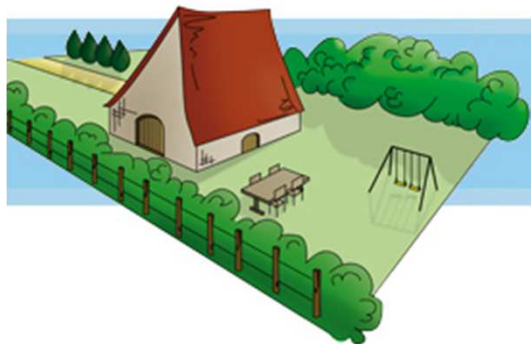


## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



# Avant la LEMA

- ✓ **Loi de 1992 :**
  - ANC reconnu comme mode d'assainissement à part entière
  - Communes réalisent un zonage d'assainissement (zones relevant de l'ANC et les zones de l'AC (L.2224-10 du CGCT))
  - Confie aux communes une compétence de contrôle de l'ANC
  - Mise en place d'un SPANC avant le 31 décembre 2005 par la commune
    - Contrôle des installations (compétences obligatoires)
    - Entretien (compétences facultatives)
    - Gestion en régie ou délégation ou transfert compétence à un syndicat mixte ou établissement public intercommunal
  
- ✓ **État des lieux :**
  - 5 millions de logements concernés, autant d'installations individuelles, en zones d'habitats dispersés
  - 1500 - 3000 SPANC



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Ampleur des modifications

- Modifications en profondeur de l'arrêté « contrôle » : Refonte de l'arrêté du 7 septembre 2009,
- Modification a minima de l'arrêté fixant les prescriptions techniques : Intégration de modifications répondant aux objectifs poursuivis.



## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



**Prioriser l'action :**

### **1. Des installations de qualité dès leur conception**

#### Loi Grenelle 2

- Vérification de la conformité du projet avant toute demande de permis de construire
- Contrôle de conception et d'exécution
- Consolidation juridique de la procédure d'agrément des dispositifs de traitement

#### Arrêté « contrôle »

- Contrôle d'exécution avant remblayage
- ➔ ***Le rapport de visite comprend attestation de conformité du projet (intégration dans code urbanisme)***
- Contre-visite
- Notion de conformité des installations neuves

#### Arrêté « prescriptions techniques »

- Obligation pour le particulier d'obtenir avis favorable du SPANC avant réalisation projet
- Prise en compte du règlement produits de construction
- Règles de dimensionnement EH = PP avec adaptations possibles





## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



# Prioriser l'action : 2. Réhabiliter les installations à risques

### Loi Grenelle 2

- Installations existantes
  - Travaux obligatoires dans un délai max de 4 ans si **dangers pour la santé des personnes ou risques avérés pour l'environnement**
  - En cas de non-conformité, travaux au plus tard **1 an après la vente**
- La périodicité maximale des contrôles passe à 10 ans

### Arrêté « contrôle »

- Définitions et critères d'évaluation des dangers pour la santé et des risques pour l'environnement
  - Notion de non-conformité des installations existantes
  - Critères de modulation de la périodicité des contrôles
- ➔ Selon niveau de risque, type d'installation et conditions d'utilisation, entretien requis,...**



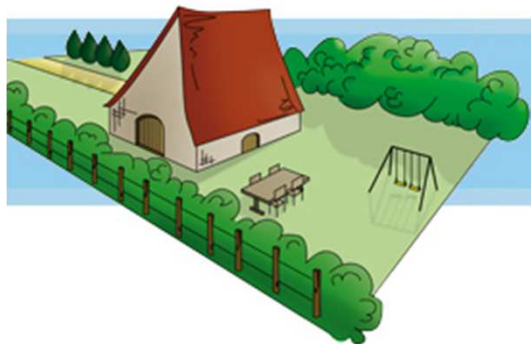
*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



**Prioriser l'action :**

## **2. Réhabiliter les installations à risques**

- Définitions :
  - La notion de **danger pour la santé des personnes**
  - La notion de **risque avéré pour l'environnement**
  - La notion de **non-conformité**
  - Les **délais de réalisation des travaux** selon les cas



## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



### Zoom sur quelques définitions

- **Danger pour la santé des personnes**
  - Défaut de sécurité sanitaire (contact direct eaux usées, transmission maladies via vecteurs, nuisances olfactives récurrentes)
  - Défaut structure ou fermeture pouvant présenter un danger pour la sécurité des personnes
  - Installation incomplète ou significativement sous-dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs, située dans une zone à enjeu sanitaire



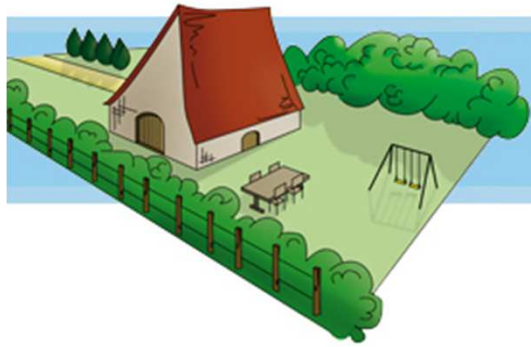
*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Zoom sur quelques définitions

- **Zone à enjeu sanitaire**
  - PPC + prescriptions spécifiques ANC (arrêté préfectoral)
  - Zone < 35 m puits privé AEP
  - Baignade et ANC source pollution (profil de baignade)
  - Zone à usage sensible (captage AEP, conchyliculture, pisciculture, cressiculture, pêche à pied, baignade, activités nautiques) avec impact possible de l'ANC (arrêté communal ou préfectoral)





## *L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage*



## **Zoom sur quelques définitions**

- **Risque avéré pour l'environnement**
  - Installation incomplète ou significativement sous-dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs, située dans une zone à enjeu environnemental
- **Zone à enjeu environnemental**
  - Zone identifiés par SDAGE ou SAGE démontrant contamination des masses d'eau par l'ANC

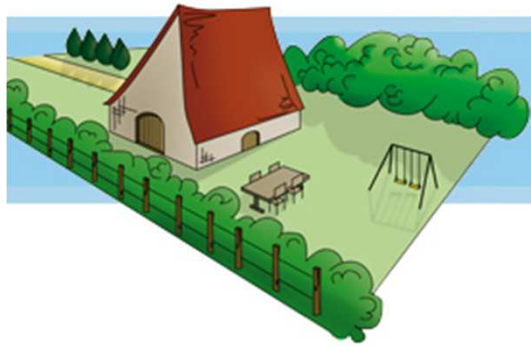


*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Zoom sur quelques définitions

- **Installations non-conformes**
  - Installation présentant des dangers pour la santé des personnes
  - Installations présentant un risque avéré de pollution de l'environnement
  - Installations incomplètes ou significativement sous-dimensionnées ou présentant des dysfonctionnements majeurs



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Zoom sur quelques définitions

- **Installations significativement sous dimensionnées**
  - Installation neuve : respect EH=PP (adaptation possibles si justifié)
  - Installation existante : flux de pollution à traiter / capacité de l'installation
    - ➔ *sous dimensionnement significatif : ratio de 1 à 2*



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



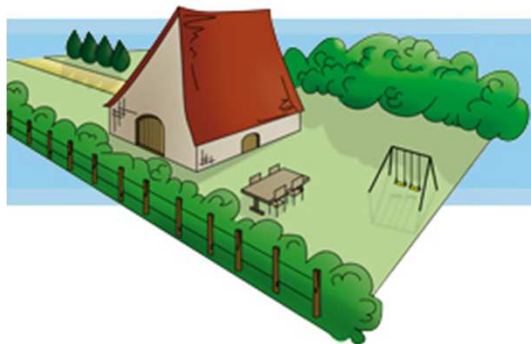
## Zoom sur quelques définitions

- **Dysfonctionnement majeur**

- Un des éléments ne remplit pas du tout sa fonction

- ➔ *Ex. fosse ayant perdu son étanchéité, moteur de micro station HS ou départs de boues, drains totalement engorgés avec remontée en surface.*





## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



### Prioriser l'action :

## 3. Profiter des ventes pour accélérer le rythme des réhabilitations

### Loi Grenelle 2

- Non-conformité = travaux au plus tard 1 an après la vente
- Rapport du SPANC à annexer à l'acte de vente dès début 2011 au lieu de 2013

➔ **Difficultés pour les communes n'ayant pas mis en place de SPANC (note aux préfets)**

### Arrêté « contrôle »

- Définition des délais de réalisation des travaux

### Négociation et capacités de financement lors des transactions

➔ **Besoin d'informer le SPANC sur la date de la vente (information par les notaires non prévue dans la loi mais possibilité dans acte de vente : rôle de conseil)**

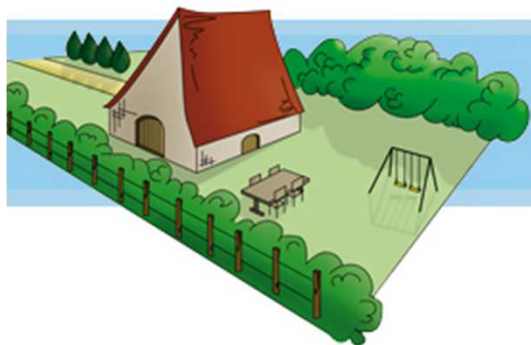


## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



## Délai de réalisation des travaux

Problèmes constatés	Zone sans enjeu	Zone à enjeu sanitaire ou environnemental
<b>Absence d'installation</b>	Non respect du code de la santé publique ☞ <i>Mise en demeure pour réalisation des travaux de mise en conformité dans les meilleurs délais</i>	
<b>Défaut de sécurité sanitaire ou de structure ou fermeture</b>	Non conforme : danger pour la santé ☞ <i>Travaux pour supprimer les dangers sous 4 ans max, 1 an en cas de vente</i>	
<b>Installation incomplète, significativement sous dimensionnées, ou présentant des dysfonctionnements majeurs</b>	Non-conforme ☞ <i>Travaux de mise en conformité 1 an en cas de vente</i>	Non-conforme : danger pour la santé ou risque avéré pour l'environnement ☞ <i>Travaux dans un délai de 4 ans max, 1 an en cas de vente</i>
<b>Défauts d'entretien et d'usure</b>	☞ <i>Recommandations</i>	



## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



## Faciliter et harmoniser les pratiques des SPANC

### Arrêté « contrôle »

- Points de contrôle des installations a minima
- Définitions
- Contenu rapports de visite selon le type de contrôle
- Critères d'évaluation des installations (détermination de la non-conformité)
- Obligation pour le propriétaire de préparer éléments prouvant existence de l'installation
- Contenu minimum du règlement de service

### Arrêté « prescriptions techniques »

- Dispositifs permettant de faciliter le contrôle
- Fourniture de schémas lors de la conception localisant sur la parcelle l'ensemble des dispositifs constituant l'installation



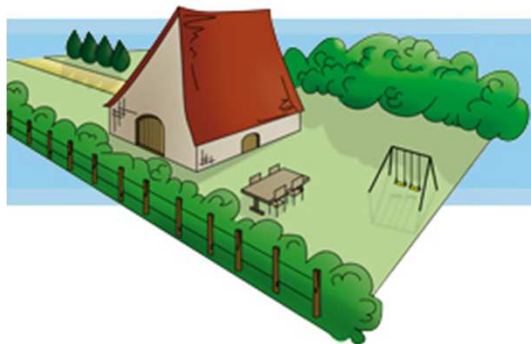
## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



### Points de contrôles des installations a minima

Points à contrôler <i>a minima</i>		Installations neuves ou à réhabiliter		Autres installations Vérification du fonctionnement et de l'entretien
		Vérification de la conception	Vérification de l'exécution	
1- Modifications de l'installation suite à la dernière visite de la commune	Constater l'éventuel réaménagement du terrain sur et aux abords de l'installation d'assainissement			X
	Constater la réalisation de travaux conformément aux indications du rapport de vérification de l'exécution établi par la commune		X	
	Constater la réalisation de travaux conformément aux indications du rapport de visite établi par la commune			X
2- Présence de dangers pour la santé des personnes et/ou de risques avérés de pollution de l'environnement	Vérifier l'absence de contact direct possible avec des eaux usées non traitées			X
	Vérifier l'absence de risque de transmission de maladies par des vecteurs pour les zones de lutte contre les moustiques			X
	Vérifier l'absence de nuisances olfactives			X
	Vérifier la sécurité des installations (notamment structure et fermeture des parties de l'installation pouvant présenter un danger pour la sécurité des personnes)			X
	Vérifier la localisation éventuelle de l'installation en zone à enjeux sanitaires (article 2-(2))	X		X
	Vérifier la localisation éventuelle de l'installation en zone à enjeu environnemental (article 2-(4))	X		X
	Vérifier l'existence d'une installation complète (article 2-(5))	X	X	X
	Vérifier que le dimensionnement des installations est adapté, conformément à l'article 5 de l'arrêté relatif aux prescriptions techniques	X	X	
	Vérifier que le dimensionnement des installations est adapté, conformément à l'article 3 de l'arrêté relatif aux prescriptions techniques			X
	Vérifier que les installations ne subissent pas de dysfonctionnement majeur (voir point 4 de l'annexe 2)		X	X





*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Application des nouvelles dispositions

- Entrée en vigueur à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2012**
- Les contrôles déjà réalisés sont toujours valides si réalisés conformément aux textes antérieurs
- Les nouvelles prescriptions techniques concernent uniquement les installations réhabilitées ou nouvellement créées



## *L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage*



### **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

**Arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5**

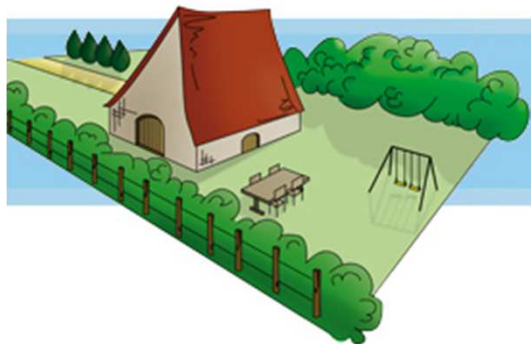
NOR : *DEVL1205608A*

**Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution  
de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif**

NOR : *DEVL1205609A*

**Arrêté du 3 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif**

NOR : *DEVO1021668A*



## *L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage*



### **Examen préalable de la conception (Art. 3)**

- **Adaptation du projet au type d'usage, aux contraintes sanitaires et environnementales, aux exigences et à la sensibilité du milieu, aux caractéristiques du terrain et à l'immeuble desservi,**
- **La conformité de l'installation envisagée au regard de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié ou l'arrêté du 22 juin 2007.**



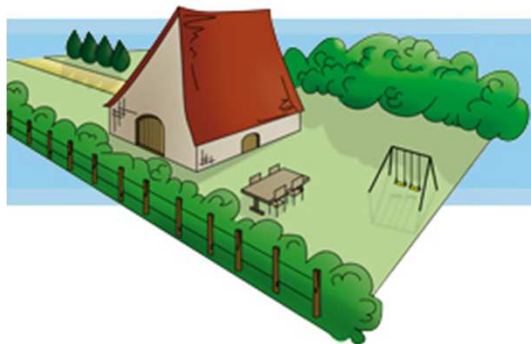
*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Vérification de l'exécution (Art. 3)

- Identifier, localiser et caractériser les dispositifs constituant l'installation,
- Repérer l'accessibilité,
- Vérifier le respect des prescriptions techniques réglementaires en vigueur.





## *L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage*



### **Rapport d'examen de conception (Art. 3)**

- Liste des points contrôlés,
- Liste des éventuels manques et anomalies du projet engendrant une non-conformité au regard des prescriptions réglementaires,
- Liste des éléments conformes à la réglementation,
- Le cas échéant, attestation de conformité du projet (code de l'urbanisme).

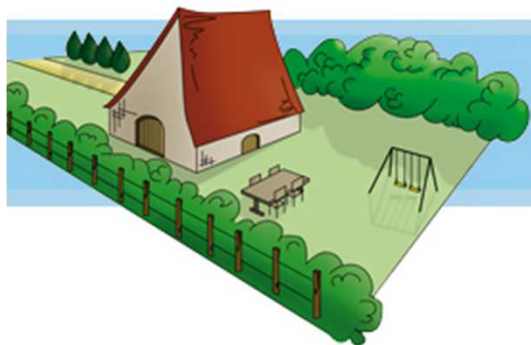


*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Contrôle de l'existant (Art. 4)

- Vérifier l'existence d'une installation,
- Vérifier le bon fonctionnement et l'entretien de l'installation,
- Evaluer les dangers pour la santé et les risques de pollution de l'environnement,
- Evaluer une éventuelle non-conformité de l'installation.



## *L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage*



### **Contenu du règlement de service (Art. 7)**

- **Fréquence de contrôle périodique n'excédant par 10 ans,**
- **Modalités et délais de transmission du rapport de visite,**
- **Voies et délais de recours de l'utilisateur en cas de contestation,**
- **Modalités d'information du propriétaire ou de l'occupant,**
- **Modalités de contact du SPANC, modalités et délais de prises de rendez-vous pour contrôles,**
- **Documents à fournir pour la réalisation du contrôle,**
- **Modalités d'information des usagers sur le montant de la redevance.**



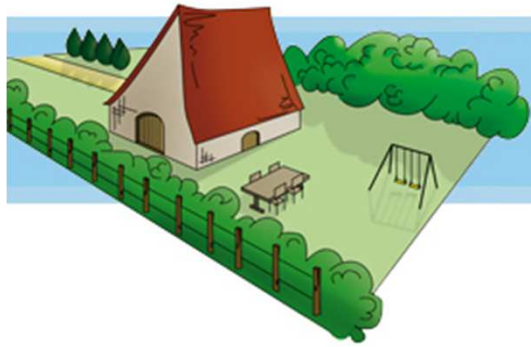
## *L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage*



### **Fréquence de contrôle (Art. 7)**

- Cette fréquence peut varier selon le type d'installation, ses conditions d'utilisation et les constatations effectuées par la commune lors du dernier contrôle.
- Dans le cas des installations présentant un danger pour la santé des personnes ou des risques avérés de pollution de l'environnement, les contrôles peuvent être plus fréquents tant que le danger ou les risques perdurent.





## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



### Fréquence de contrôle (Art. 7)

- Dans le cas des installations nécessitant un entretien plus régulier, notamment celles comportant des éléments électromécaniques, la commune peut décider :
  - soit de procéder à des contrôles plus réguliers si un examen fréquent des installations est nécessaire pour vérifier la réalisation de l'entretien, des vidanges et l'état des installations ;
  - soit de ne pas modifier la fréquence de contrôle avec examen des installations mais de demander au propriétaire de lui communiquer régulièrement entre deux contrôles, les documents attestant de la réalisation des opérations d'entretien et des vidanges

# Point à contrôler a minima (annexe 1)

Points à contrôler <i>a minima</i>		Installations neuves ou à réhabiliter		Autres installations Vérification du fonctionnement et de l'entretien
		Vérification de la conception	Vérification de l'exécution	
1- Modifications de l'installation suite à la dernière visite de la commune	Constater l'éventuel réaménagement du terrain sur et aux abords de l'installation d'assainissement			X
	Constater la réalisation de travaux conformément aux indications du rapport de vérification de l'exécution établi par la commune		X	
	Constater la réalisation de travaux conformément aux indications du rapport de visite établi par la commune			X
2- Présence de dangers pour la santé des personnes et/ou de risques avérés de pollution de l'environnement	Vérifier l'absence de contact direct possible avec des eaux usées non traitées			X
	Vérifier l'absence de risque de transmission de maladies par des vecteurs pour les zones de lutte contre les moustiques			X
	Vérifier l'absence de nuisances olfactives			X
	Vérifier la sécurité des installations (notamment structure et fermeture des parties de l'installation pouvant présenter un danger pour la sécurité des personnes)			X
	Vérifier la localisation éventuelle de l'installation en zone à enjeux sanitaires (article 2-(2))	X		X
	Vérifier la localisation éventuelle de l'installation en zone à enjeu environnemental (article 2-(4))	X		X
	Vérifier l'existence d'une installation complète (article 2-(5))	X	X	X
	Vérifier que le dimensionnement des installations est adapté, conformément à l'article 5 de l'arrêté relatif aux prescriptions techniques	X	X	
	Vérifier que le dimensionnement des installations est adapté, conformément à l'article 3 de l'arrêté relatif aux prescriptions techniques			X
	Vérifier que les installations ne subissent pas de dysfonctionnement majeur (voir point 4 de l'annexe 2)		X	X

# Point à contrôler a minima (annexe 1)

<b>3- Adaptation de l'installation aux contraintes sanitaires et environnementales, au type d'usage, à l'habitation desservies et au milieu</b>	Vérifier la bonne implantation de l'installation (distance minimale de 35 mètres par rapport aux puits privés, respect des servitudes liées aux périmètres de protection des captages d'eau, ...)	X	X	X
	Vérifier que les caractéristiques techniques des installations sont adaptées, conformément à l'article 5 de l'arrêté relatif aux prescriptions techniques	X	X	
	Vérifier que les caractéristiques techniques des installations sont adaptées, conformément à l'article 3 de l'arrêté relatif aux prescriptions techniques			X
	Vérifier la mise en œuvre des dispositifs de l'installation conformément aux conditions d'emploi mentionnées par le fabricant (guide d'utilisation, fiches techniques)		X	X
	Vérifier que l'ensemble des eaux usées pour lesquelles l'installation est prévue est collecté, à l'exclusion de toutes autres et que les autres eaux, notamment les eaux pluviales et les eaux de vidange de piscines, n'y sont pas dirigées		X	X
<b>4- Bon fonctionnement de l'installation</b>	Vérifier le bon écoulement des eaux usées collectées jusqu'au dispositif d'épuration et jusqu'à leur évacuation, l'absence d'eau stagnante en surface et l'absence d'écoulement superficiel et de ruissellement vers des terrains voisins		X	X
	Vérifier l'état de fonctionnement des dispositifs et l'entretien régulier sur la base des documents attestant de celui-ci conformément aux conditions d'emploi mentionnées par le fabricant (guide d'utilisation, fiches techniques)		X	X
<b>5- Défauts d'accessibilité, d'entretien et d'usure</b>	Vérifier l'entretien régulier des installations conformément aux textes en vigueur : accumulation des graisses et des flottants dans les installations, niveau de boues, nettoyage des bacs dégraisseurs et des pré-filtres (dans le cas où la commune n'a pas pris la compétence entretien et à la demande de l'utilisateur)			X
	Vérifier la réalisation de la vidange par une personne agréée, la fréquence d'évacuation par rapport aux guides d'utilisation des matières de vidange et la destination de ces dernières avec présentation de justificatifs			X
	Vérifier le curage des canalisations (hors épandage souterrain) et des dispositifs le cas échéant		X	X
	Vérifier l'accessibilité et le dégagement des regards		X	X
	Vérifier l'état des dispositifs : défauts liés à l'usure (fissures, corrosion, déformation)		X	X



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## **Modalités d'évaluation des autres installations (annexe 2)**

### **1. Problèmes constatés sur l'installation**

1. Dé faut de sécurité sanitaire
2. Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation représentant un risque pour la sécurité des personnes
3. Installation située à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant être raccordé au réseau public de distribution
4. Installation incomplète ou significativement sous-dimensionnée ou présentant un dysfonctionnement majeur

### **2. Localisation de l'installation dans un zone à enjeux sanitaires ou environnementaux**

1. Zones à enjeu environnemental
2. Zones à enjeu sanitaire

Problèmes constatés sur l'installation	Zone à enjeux sanitaires ou environnementaux		
	NON	OUI	
		<i>Enjeux sanitaires</i>	<i>Enjeux environnementaux</i>
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	<b>Non respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique</b> * Mise en demeure de réaliser une installation conforme * Travaux à réaliser dans les meilleurs délais		
<input type="checkbox"/> <b>Défaut de sécurité sanitaire</b> (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> <b>Défaut de structure ou de fermeture</b> des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> <b>Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré</b> et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	<b>Installation non conforme</b> <b>&gt; Danger pour la santé des personnes</b> <b>Article 4 - cas a)</b> * Travaux obligatoires sous 4 ans * Travaux dans un délai de 1 an si vente		
<input type="checkbox"/> Installation <b>incomplète</b> <input type="checkbox"/> Installation <b>significativement sous-dimensionnée</b> <input type="checkbox"/> Installation présentant des <b>dysfonctionnements majeurs</b>	<b>Installation non conforme</b> <b>Article 4 - cas c)</b> * Travaux dans un délai de 1 an si vente	<b>Installation non conforme</b> <b>&gt; Danger pour la santé des personnes</b> <b>Article 4 - cas a)</b> * Travaux obligatoires sous 4 ans * Travaux dans un délai de 1 an si vente	<b>Installation non conforme &gt; Risque environnemental avéré</b> <b>Article 4 - cas b)</b> * Travaux obligatoires sous 4 ans * Travaux dans un délai de 1 an si vente
<input type="checkbox"/> Installation présentant des <b>défauts d'entretien</b> ou une <b>usure de l'un de ses éléments constitutifs</b>	* Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation		





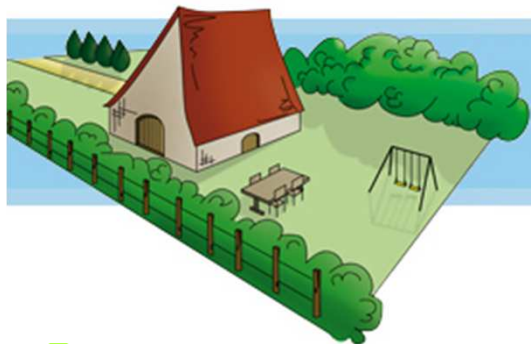
*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Points à vérifier dans le cas particulier des toilettes sèches (annexe 3)

### Respect des prescriptions techniques en vigueur, notamment :

- L'adaptation de l'installation retenue au type d'usage, aux contraintes sanitaires et environnementales, aux exigences et à la sensibilité du milieu, aux caractéristiques du terrain et à l'immeuble desservi,
- La vérification de l'étanchéité de la cuve recevant les fèces et/ou les urines,
- Le respect des règles d'épandage et de valorisation des déchets des toilettes sèches,
- L'absence de nuisance pour le voisinage et de pollution visible,
- La vérification de la présence d'une installation de traitement des eaux ménagères.



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



# **Accord AFNOR AC P 16-635**

## **Référentiel de diagnostic des installations d'ANC**

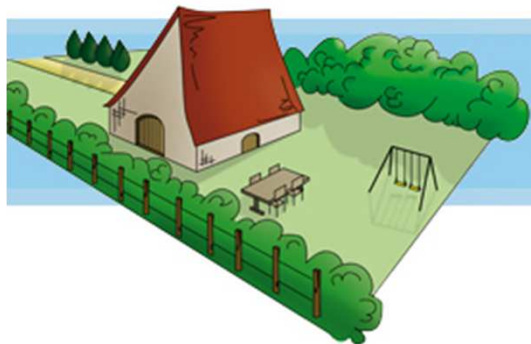


*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## L'intérêt d'un document normatif de terrain

- Le document est :
  - un **rappel technique du contexte et des technologies** de l'ANC
  - un **outil de terrain** pour le diagnostic
  - Un recueil de **méthodes standardisées**
  - Un recueil **d'informations factuelles (présence/absence, oui/non)** sur l'état et le fonctionnement des installations d'ANC.
- L'utilisateur final du rendu de diagnostic a **automatiquement** une **connaissance** des risques sanitaires, environnementaux et liés à la sécurité, identifiés lors du diagnostic
- Les parties centrales du texte (**grilles**) sont directement **informatisables** pour l'opérationnel



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Deux utilisateurs visés par le document

- **L'agent** chargé du contrôle recueille obligatoirement :
  - tous les **éléments factuels** constatés sur le site (diagnostic)
- **L'autorité** compétente effectue selon les contextes locaux :
  - **l'interprétation** du diagnostic,
  - la déclaration de **conformité** réglementaire,
  - la préconisation de **travaux, ...**
  - 3 documents de travail sont disponibles : **la grille factuelle, la fiche déclarative, le tableau de rendu du diagnostic**



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*

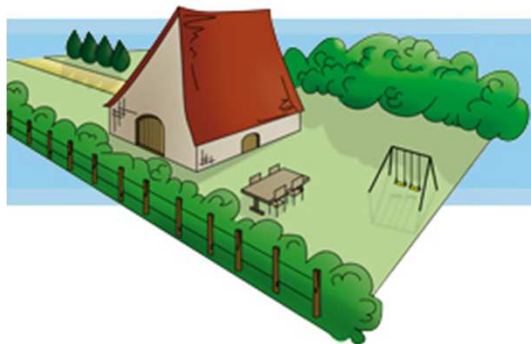


## Composition du référentiel de diagnostic de l'ANC

Le document est composé de **4 parties** + **1 annexe**

1. Généralités (dangers et risques sanitaires et environnementaux, qu'est ce que diagnostiquer, comment diagnostiquer)
  2. Document de diagnostic
  3. Rendu du diagnostic
  4. Méthodologies
- Annexe informative : guide d'interprétation du diagnostic





*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## **PARTIE 1 Généralités : rappel des notions fondamentales**

- Risque et danger : **ne pas confondre**
- Danger sanitaire : le **péril fécal**
- Danger environnemental : l'atteinte à la **biodiversité**
- Diagnostiquer : **nécessaire et obligatoire**
- Diagnostiquer : **connaître** les filières
- Diagnostiquer : des **méthodes** et des **mesures** (ex : hauteur des boues = détecteur de niveau de boues, cf. partie 4)



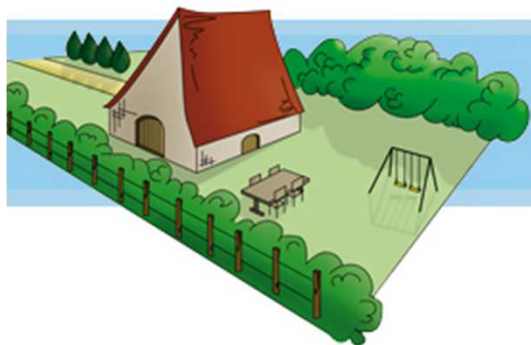
# L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



## Partie 2 : Document de diagnostic

- Objectif : **cadrer strictement** les investigations de terrain
- Il se compose de deux parties
  - une **fiche déclarative**, qui est renseignée par le propriétaire, sous sa responsabilité
  - une **grille factuelle**, qui est renseignée sur le site, par l'agent en charge du contrôle, et qui présente toutes les vérifications essentielles à effectuer lors d'un diagnostic.

FICHE DECLARATIVE (A remplir par l'utilisateur préalablement à la visite de l'habitation en charge du diagnostic)				
Caractéristiques de l'habitation	Nom de l'habitation : <input type="checkbox"/> principale <input type="checkbox"/> secondaire			
	<input type="checkbox"/> locatif <input type="checkbox"/> bâtiment agricole <input type="checkbox"/> autre : .....			
	Surface totale habitable : .....			
	Nombre de pièces principales : pièces des lieux à usage d'habitation Nombre de chambres : .....			
Occupation de l'habitation	Année de construction de l'habitation : .....			
	Année de réalisation ou de l'habitation de la mise d'assainissement et son collectif : .....			
	Présence de : <input type="checkbox"/> Toilette sèche <input type="checkbox"/> Broyeur d'exies <input type="checkbox"/> Rejet d'effluents en <input type="checkbox"/> Broyeur d'exies ouais <input type="checkbox"/> Autre : .....			
	Consommation d'eau moyenne annuelle : .....			
Caractéristiques de terrain	Type d'une habitation principale			
	Nombre de personnes permanentes occupant l'habitation : .....			
	Nombre de jours par an où des occupants supplémentaires : .....			
	Nombre de jours par an sans occupants : .....			
GRILLE FACTUELLE	Type d'une habitation secondaire			
	Nombre d'occupants pendant la période d'habitation : .....			
	Nombre de jours par an d'habitation : .....			
	Superficie totale de la parcelle : .....			
GRILLE FACTUELLE	Superficie occupée par le système d'assainissement : .....			
	Pente du terrain importante > 10% : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
	Borne que l'habitation se trouve dans une zone déclarée inondable : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
	Points de contrôle			
GRILLE FACTUELLE	Constats à effectuer			
	Mode de contrôle et mesures			
	Points de contrôle			
	Constats à effectuer			
GRILLE FACTUELLE	Mode de contrôle et mesures			
	Points de contrôler			
	Constats à effectuer			
	Mode de contrôle et mesur			
Observations générales	OUI NON			
	1. Présence d'infiltration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contrôler que l'habitation existe
	2. Infiltration accessible pour le contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contrôler que les ouvrages de l'habitation sont réalisés de façon à éviter la pollution et le débordement
	3. Infiltration accessible pour l'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contrôler que les ouvrages sont accessibles (escaliers, de accès, de accès, de accès)
	4. Infiltration protégée contre le passage de sébille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier si des éléments de protection sont présents (grilles, etc.)
	5. Absence de charge statique sur l'habitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier si des éléments de charge sont présents sur l'habitation
	6. Présence de probabilité de dommages typiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier si des éléments de protection sont présents
	7. Présence de bâtiment	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier si des éléments de protection sont présents (boilage, réparation, capot)
	8. Absence d'obstacles à l'entretien de l'habitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater l'absence de obstacles
	9. Absence de bruits supérieurs à 5 dB par rapport au bruit ambiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Méthode : prise de l'habitation - bruit ambiant
10. Le système se trouve dans une zone déclarée inondable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contrôler l'absence de obstacles	
Tampons (boîtes et cuves)	OUI NON			
	11. Absence de corrosion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contrôler si les éléments de la boîte ou le matériel foré est en contact avec les eaux de surface, de pluie, de neige, etc.
	12. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contrôler si les éléments de la boîte sont correctement installés et entretenus
13. Présence de système de remontée d'air à bon état	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contrôler l'absence de obstacles	



## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



# Fiche déclarative

- Dans cette partie déclarative, on trouve des éléments que l'agent en charge du contrôle ne peut pas forcément observer sur le terrain (ex : broyeur d'évier), ainsi que les appréciations subjectives (ex : odeurs) donc **non factuelles**

### Les points essentiels portent sur :

- Les **caractéristiques** de l'habitation (type d'occupation, âge, nombre de pièces, particularités du type broyeur d'évier ou d'eaux vannes, toilettes sèches, adoucisseur...)
- La **capacité** du terrain par rapport à l'ANC (surface, pente, inondabilité ...)
- Des **informations** générales sur l'installation (âge, type d'installateur, dossier technique, vidange, entretien)
- Des **documents** fournis par le propriétaire (étude de projet, factures, plans, photos des travaux, justificatifs des vidanges, contrat d'entretien, dossier technique, ...)
- Des **anomalies** ou constats soulignés par le propriétaire (odeurs dans la maison, odeurs à l'extérieur de la maison, devenir des eaux de piscine, ...)

## FICHE DECLARATIVE

(A remplir par l'usager préalablement à la visite de l'autorité en charge du diagnostic)

Caractéristiques de l'habitation	<u>Nature de l'habitation :</u> <input type="checkbox"/> Principale <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Vacant <input type="checkbox"/> Bâtiment communal <input type="checkbox"/> Autre : .....
	Surface totale habitable : ..... m <sup>2</sup>
	Nombre de pièces principales (pièces destinées au séjour et au sommeil) :
	Nombre de chambres :
	Année de construction de l'habitation :
	Année de réalisation ou réhabilitation de la filière d'assainissement non collectif :
Occupation de l'habitation	Présence de :
	Toilettes sèches <input type="checkbox"/> Broyeurs d'éviers <input type="checkbox"/> Rejet d'adoucisseur <input type="checkbox"/> Broyeur d'eaux vannes <input type="checkbox"/>
	Autre <input type="checkbox"/> : .....
	Consommation d'eau moyenne annuelle : ..... m <sup>3</sup> /an
	<b>1) Cas d'une habitation principale :</b>
	Nombre de personnes permanentes occupant l'habitation :
Nombre de personnes supplémentaires occupant occasionnellement l'habitation :	
Nombre de jours par an avec des occupants supplémentaires :	
Nombre de jours par an sans occupants :	
<b>2) Cas d'une habitation secondaire :</b>	
Nombre d'occupants pendant la période d'utilisation :	
Nombre de jours par an d'utilisation :	
Caractéristiques du terrain	Superficie totale de la parcelle : ..... m <sup>2</sup>
	Superficie occupée par le système d'assainissement en place : ..... m <sup>2</sup>
	Pente du terrain importante (≥ 10 %) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Est ce que l'installation se trouve dans une zone déclarée inondable : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Description de l'installation d'assainissement	Description de l'installation :



Informations générales	Nom du modèle :	
	Âge de l'installation (Age réel ou tranches d'âges approximatives) :	– Age réel : ..... ans – < 10 ans <input type="checkbox"/> , 10-15 ans <input type="checkbox"/> , 15-20 ans <input type="checkbox"/> , 20-25 ans <input type="checkbox"/> , > 25 ans <input type="checkbox"/>
	Catégorie d'installateur :	Entreprise spécialisée <input type="checkbox"/> Terrassier <input type="checkbox"/> Plombier <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Bureau d'étude <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> :.....
	Dossier technique :	- Oui (copie à joindre au présent document) <input type="checkbox"/> - Non <input type="checkbox"/>
	Dernière vidange	Date : .....
	Dernier entretien	Date : .....
Documents fournis	Étude de projet	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Photos des travaux	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Factures	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Plans	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Justificatifs de vidanges	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Contrat d'entretien	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Autre(s)	Nature des documents : .....
Anomalies	Absence d'odeurs à l'intérieur de la maison	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Absence d'odeurs à l'extérieur de l'habitation (issues de l'ANC)	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Absence de raccordement des eaux de piscines sur l'installation	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Autre(s)	Natures des anomalies : .....



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*

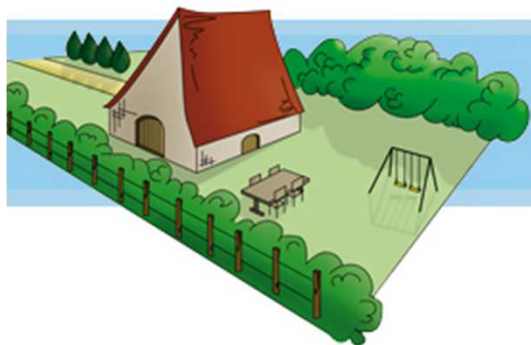


## La grille factuelle

**Cette grille** correspond aux vérifications qui vont être faites lors de la visite de terrain, par le technicien en charge du contrôle.

- L'objectif est de pouvoir **constater** avec tout moyen,
  - **l'état** de la filière (caractéristiques physiques, dimensionnelles, type de matériaux et accessoires)
  - **Le fonctionnement** de la filière (les organes sont-ils opérationnels, quelle est la qualité de l'épuration)
- Ce document est une suite de questions auxquelles l'agent devra répondre uniquement par oui ou par non. **S'il ne sait pas, il ne répond rien.**
- Les **méthodes** permettant de faire les constatations sont précisées afin que le diagnostiqueur n'ait aucun besoin d'imaginer le type de réponse qui est attendu.





## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



## Quels constats ?

- **Des constats classiques sur l'état général** (présence/absence, fissures, corrosion, traces de mise en charge, contre pentes, équipements électromécaniques, qualité de l'entretien, ...)
  - **Des mesures concrètes...**
    - Caractéristiques dimensionnelles (surface pour les filtres, volumes pour les cuves)
    - Hauteur des boues dans les ouvrages de stockage (fosse, décanteur, clarificateur le cas échéant)
    - vérification de l'oxygénation par mesure de l'oxygène dissous dans les cuves aérées ou mesure des gaz dans les massifs filtrants
    - vérification de la qualité du traitement par des méthodes de terrain (turbidité, formes de l'azote, matière organique résiduelle)
- ... pour **dresser un bilan factuel** de l'**état** et du **fonctionnement** de tous les dispositifs, quelques qu'ils soient.
- **Aucune obligation de réaliser les mesures**, mais en **l'absence des résultats**, le constat ne peut être fait : les non-réponses sont des défauts d'information.



## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



# Grille factuelle

**THÈME DES POINTS DE CONTRÔLE**

**CONSTATS À EFFECTUER**

**MODE DE CONTRÔLE ET MESURES**

GRILLE FACTUELLE				
Points de contrôle	Constats à effectuer	Réponse à cocher O/N		Mode de contrôle et mesures
Observations générales				
		OUI	NON	
Installation existante	1. Présence d'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater que l'installation existe
	2. Installation accessible pour le contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater que les ouvrages de l'installation sont accessibles
	3. Installation accessible pour l'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater que les ouvrages sont accessibles pour les opérations d'entretien notamment la vidange des boues
	4. Installation protégée contre un passage de véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier sur dossier la présence d'une dalle de répartition ou les mesures de protections prises pour éviter le roulage de véhicules



## GRILLE FACTUELLE

Points de contrôle	Constats à effectuer			Mode de contrôle et mesures
<b>Observations générales</b>				
		<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
Installation existante	1. Présence d'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater que l'installation existe
	2. Installation accessible pour le contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater que les ouvrages de l'installation sont accessibles
	3. Installation accessible pour l'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater que les ouvrages sont accessibles pour les opérations d'entretien notamment la vidange des boues
	4. Installation protégée contre un passage de véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier sur dossier la présence d'une dalle de répartition ou les mesures de protections prises pour éviter le roulage de véhicules
	5. Absence de charge statique sur l'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier visuellement qu'aucune charge n'est présente sur l'installation
	6. Présence de traitement primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier visuellement la présence des ouvrages
	7. Présence de traitement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vérifier visuellement la présence d'un traitement (regards de bouclage, répartition, capots)
Confort des particuliers	8. Absence d'odeurs à l'extérieur de l'habitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater olfactivement les odeurs lors de la visite
	9. Absence de bruit supérieur à + 5 dB par rapport au bruit ambiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 12, partie 4) [Bruit de l'installation – bruit ambiant] = ... dB(A)
Sécurité captage	10. Le système se trouve à plus de 35m d'un captage d'eau de consommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 16, partie 4)

<b>Tampons (boîtes et cuves)</b>			
État des tampons	11. Absence de corrosion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constat visuel sur le béton ou le métal qui compose l'ouvrage. Si un ouvrage est constaté corrodé, l'ensemble des ouvrages du même type sont déclarés corrodés.
	12. Absence de fissures	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties visibles accessibles facilement, après ouverture du couvercle
	13. Présence de système de fermeture sécurisée en bon état	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constat que la fermeture est opérationnelle
	14. Tampons étanches aux eaux de ruissellement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constat visuel. Un tampon qui dépasse de quelques mm du niveau du sol peut être considéré comme étanche
Observation à l'ouverture	15. À l'ouverture, les ouvrages ne montrent pas de prolifération d'insectes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constat visuel à l'ouverture des couvercles
<b>Ouvrages de collecte et de transport</b>			
État des canalisations apparentes	16. Absence de fissures ou déformations	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties visibles
	17. Absence de fuite	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constater l'absence d'écoulement d'eau autour de la zone concernée
État des canalisations enterrées	18. Absence de résurgence	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constater l'absence de zone engorgée d'eau autour de la zone concernée
	19. Bon écoulement des effluents dans les canalisations	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constater l'absence de traces de mise en charge dans les parties accessibles en amont
État de la boîte de collecte	20. Absence de fissures apparentes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties visibles
	21. Absence de corrosion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constat visuel sur le béton ou le métal qui compose l'ouvrage. Si un ouvrage est constaté corrodé, l'ensemble des ouvrages du même type sont déclarés corrodés.
	22. Absence de trace de mise en charge	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constater visuellement l'absence de trace
	23. Absence de mise en charge	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Constater visuellement que les ouvrages ne sont pas en charge
Nature des eaux collectées	24. Toutes les eaux usées identifiées sont collectées	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 20, partie 4)
	25. L'installation ne reçoit que les eaux usées domestiques	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 20, partie 4)

### **Ouvrages de ventilation des fosses (ou décanteur primaire la nécessitant)**

État général des ouvrages	26. Absence de corrosion du matériau de la fosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement sur les parties accessibles après ouverture des capots, l'état du matériau qui compose l'ouvrage. Un béton corrodé s'effrite au toucher, de même qu'un métal corrodé.
	27. Existence d'une ventilation de la fosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel ou test fumée (Application de la Méthodologie (Article 20, partie 4))
	28. Bon état du circuit de ventilation de la fosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 20, partie 4) (Test fumée)
	29. Le circuit de ventilation de la fosse est équipé de canalisations de diamètre 100 mm minimum	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel lorsque le tuyau est accessible

### **bac dégraisseur (prétraitement)**

État général de l'ouvrage	30. Présence de bac dégraisseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement la présence de l'ouvrage
	31. Le volume utile du bac a été mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 14, partie 4) $V = \dots \text{ m}^3$
	32. Absence de fissures apparentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties visibles
	33. Absence de corrosion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur le béton ou le métal qui compose l'ouvrage.
	34. Absence de graisses visibles à l'aval du bac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel de l'absence de graisses

### Fosse septique (traitement primaire)

État général de l'intérieur de la fosse	35. Aucun dispositif de broyage (pompe dilacératrice) ne se trouve en amont du traitement primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement la nature de la pompe de relevage si elle existe.
	36. Le volume utile de la fosse a été vérifié (le modèle installé correspond bien au modèle déclaré) ou mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 14, partie 4) $V = \dots \text{ m}^3$
	37. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties apparentes
	38. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties apparentes
	39. Le niveau d'eau dans la fosse est au niveau du fil d'eau de sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel des niveaux
	40. Les flottants n'obstruent pas la sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel que la sortie n'est pas obstruée
Préfiltre	41. Présence d'un préfiltre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel de la présence d'un préfiltre
	42. Absence d'encrassement ou de colmatage du préfiltre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 17, partie 4)
Indicateur de niveau de boue	43. Présence d'un indicateur de niveau de boues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel de la présence d'un indicateur de niveau de boues
	44. Bon état de fonctionnement de l'indicateur de niveau de boues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 9, partie 4)
Stockage des boues	45. Hauteur de boues inférieure au niveau maximum prescrit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 8, partie 4) $H = \dots \text{ m}$

## Traitement secondaire par le sol ou par massifs filtrants

État du sol/matériaux filtrant au niveau du filtre	46. Les dimensions de l'épandage ou du filtre ont été mesurées $L, l, h$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 15, partie 4) $L = \dots \text{ m} ; l = \dots \text{ m} ; h = \dots \text{ m}$
	47. Absence d'affaissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 15, partie 4)
	48. Absence de résurgence d'eaux usées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement qu'il n'y a pas d'eau en surface dans la zone du filtre
	49. Absence de colmatage partiel des matériaux filtrants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 15, partie 4)
Système de distribution de l'eau sur le massif par bâchée ou pompage ou gravitaire	50. Fonctionnement correct du matériel de distribution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 13, partie 4)

## Évacuation de l'eau usée traitée

Rejet par infiltration	51. Les dimensions de l'épandage ou de la zone d'infiltration ont été mesurées $L, l, h$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 15, partie 4) $L = \dots \text{ m} ; l = \dots \text{ m} ; h = \dots \text{ m}$
	52. Absence de mise en charge de la boîte amont ou de l'ouvrage de répartition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement l'absence de traces ou de mise en charge
	53. Absence de résurgence d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement que le sol ne regorge pas d'eau dans la zone de l'infiltration
	54. Bon fonctionnement du poste de relèvement / pompe de refoulement (si existant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la méthodologie (Article 11, partie 4)
Rejet direct	55. Pas de fuite d'eau apparente avant l'exutoire impliquant conduite cassée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater qu'il n'y a pas de zone humide dans le parcours de la canalisation
	56. Bon fonctionnement du poste de relèvement / pompe de refoulement (si existant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la méthodologie (Article 11, partie 4)
	57. Absence de possibilité de contact humain ou animal avec l'eau au niveau de l'exutoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement que le contact direct est impossible (barrière, pierrier, etc.)
	58. Pas de colmatage de la canalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement que la canalisation n'est pas encombrée



<b>Décanteur primaire</b>				
État général de la cuve	59. Aucun dispositif de broyage (pompe dilacératrice) ne se trouve en amont du traitement primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement la nature de la pompe de relevage si elle existe.
	60. Le volume utile de la cuve a été vérifié (le modèle installé correspond bien au modèle déclaré) ou mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 14, partie 4) $V = \dots \text{ m}^3$
	61. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties apparentes
	62. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties apparentes
	63. Le niveau d'eau dans la cuve est au niveau du fil d'eau de sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement que les niveaux sont identiques
	64. Les flottants n'obstruent pas la sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement que la sortie d'eau n'est pas obstruée (pas de signes de mise en charge)
Stockage des boues	65. Hauteur de boues inférieure au niveau maximum prescrit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 8, partie 4) $H = \dots \text{ m}$
<b>Réacteur biologique en traitement secondaire</b>				
État général de la cuve et de l'eau	66. Le volume utile de la cuve a été vérifié (le modèle installé correspond bien au modèle déclaré) ou mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 14, partie 4) $V = \dots \text{ m}^3$
	67. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties apparentes
	68. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties apparentes
	69. Absence de matières flottantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement l'absence de flottants
Aération du milieu	70. Système d'aération opérationnel (bullage, agitation mécanique, rotation de disque...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la méthodologie (Article 10, partie 4)
	71. Taux d'oxygène dissous satisfaisant en phase d'aération (seuil minimum > 2 mg/L) hors biodisque ou équivalent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 18, partie 4) $O_2 = \dots \text{ mg/L}$
	72. Appareil et fils en bon état apparent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater sur les parties visibles, (ne pas ouvrir la porte de l'armoire électrique sans habilitation)

### **Clarificateur (ou décanteur secondaire)**

État général de la cuve	73. Le volume utile de la cuve a été vérifié (le modèle installé correspond bien au modèle déclaré) ou mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 14, partie 4)
	74. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties apparentes
	75. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constat visuel sur les parties apparentes
Fonctionnement	76. Absence de matières flottantes au niveau de la prise d'eau de sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement l'absence de flottants
	77. Le niveau d'eau dans la cuve est au niveau du fil d'eau de sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement que les niveaux sont identiques
Stockage des boues	78. Hauteur de boues inférieure au niveau maximum prescrit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 8, partie 4) $H = \dots m$

### **Qualité de l'eau usée traitée**

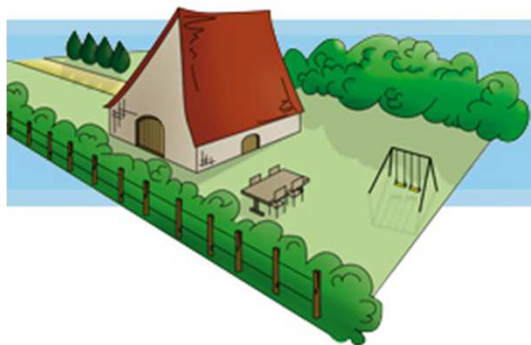
Observer l'eau usée traitée	79. Le rejet est analysé par des méthodes rapides de terrain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 19, partie 4) Turbidité = ... NTU N-NH <sub>4</sub> = ... mg/L MO : nombre d'ajouts de KMnO <sub>4</sub> =
-----------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



<b>Armoires électriques</b>				
Accessibilité et sécurité	80. Armoire accessible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement que l'armoire est accessible
	81. Présence d'un système de fermeture sécurisée en bon état	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater la non possibilité d'ouverture de l'armoire sans recours à un accessoire externe »
	82. Présence d'une alarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement la présence d'une alarme.
<b>Poste de relevage (pompe)</b>				
État général et sécurité	83. Fonctionnement opérationnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Application de la Méthodologie (Article 11, partie 4)
	84. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement l'absence de fissures
	85. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement l'absence de corrosion ou déformation sur les parties visibles
	86. Présence d'une alarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constater visuellement la présence d'une alarme



## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



# Partie 3 : Rendu du diagnostic

TABLEAU DES RISQUES ET DE LEUR GRAVITE ASSOCIES AUX POINTS DE CONTROLE						
Points de contrôler	Constats à effectuer		Mode de contrôle et mesures			
Observations générales						
		OUI	NON	Sécurité	Sanitaire	Environnement
Installation existante	1. Présence d'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	2. Installation accessible pour le contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	3. Installation accessible pour l'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X

A chaque point de contrôle est associé un **degré de gravité de risque** dès lors que l'appréciation factuelle a répondu « non » sur le point de contrôle. Les risques pris en compte concernent la **sécurité, le sanitaire et l'environnement**.

- **Croix noire X** = risque imminent de défaillance, ou de gravité élevée nécessitant une intervention urgente pour supprimer le risque
- **Croix grise X** = risque à moyen terme ou de gravité peu élevée nécessitant une mise en conformité de l'installation et/ou de l'entretien et/ou de la mise en règle administrative

Aucune case n'est cochée ? → Le diagnostiqueur n'a pas pu se prononcer avec 100 % de certitude ... → **Défaut d'information qui pourra nécessiter des contres visites**

**TABLEAU DES RISQUES ET DE LEUR GRAVITE ASSOCIES AUX POINTS DE CONTROLE**

Points de contrôle	Constats à effectuer	Type de danger et niveau de risque associé				
<i>Observations générales</i>						
		OUI	NON	Sécurité	Sanitaire	Environnement
Installation existante	1. Présence d'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	2. Installation accessible pour le contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	3. Installation accessible pour l'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	4. Installation protégée contre un passage de véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X		
	5. Absence de charge statique sur l'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X		
	6. Présence de traitement primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	7. Présence de traitement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Confort des particuliers	8. Absence d'odeurs à l'extérieur de l'habitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	
	9. Absence de bruit supérieur à + 5 dB par rapport au bruit ambiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	
Sécurité captage	10. Le système se trouve à plus de 35 m d'un captage d'eau de consommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	



### **Tampons (boîtes et cuves)**

État des tampons	11. Absence de corrosion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	X	X	
	12. Absence de fissures	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	X	X	
	13. Présence de système de fermeture sécurisée en bon état	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	X		
	14. Tampons étanches aux eaux de ruissellement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			X
Observation à l'ouverture	15. À l'ouverture, les ouvrages ne montrent pas de prolifération d'insectes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		X	

### **Ouvrages de collecte et de transport**

État des canalisations apparentes	16. Absence de Fissures ou déformations	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	X	X	X
	17. Absence de fuite	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		X	X
État des canalisations enterrées	18. Absence de résurgence	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		X	X
	19. Bon écoulement des effluents dans les canalisations	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		X	X
État de la boîte de collecte	20. Absence de fissures apparentes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	X	X	X
	21. Absence de corrosion	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	X	X	X
	22. Absence de trace de mise en charge	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		X	X
	23. Absence de mise en charge	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		X	X
Nature des eaux collectées	24. Toutes les eaux usées identifiées sont collectées	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		X	X
	25. L'installation ne reçoit que les eaux usées domestiques	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		X	X

**Ouvrages de ventilation des fosses (ou décanteur primaire la nécessitant)**

	26. Absence de corrosion du matériau de la fosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	27. Existence d'une ventilation de la fosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	
	28. Bon état du circuit de ventilation de la fosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	
	29. Le circuit de ventilation de la fosse est équipé de canalisations de diamètre 100 mm minimum	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	

**bac dégraisseur (prétraitement)**

État général de l'ouvrage	30. Présence de bac dégraisseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	31. Le volume utile du bac a été mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	32. Absence de fissures apparentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	33. Absence de corrosion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	34. Absence de graisses visibles à l'aval du bac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X

### Fosse septique (traitement primaire)

État général de l'intérieur de la fosse	35. Aucun dispositif de broyage (pompe dilacératrice) ne se trouve en amont du traitement primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	36. Le volume utile de la fosse a été vérifié (le modèle installé correspond bien au modèle déclaré) ou mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	37. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	38. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	39. Le niveau d'eau dans la fosse est au niveau du fil d'eau de sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	40. Les flottants n'obstruent pas la sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Préfiltre	41. Présence d'un préfiltre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	42. Absence d'encrassement ou de colmatage du préfiltre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Indicateur de niveau de boue	43. Présence d'un indicateur de niveau de boues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	44. Bon état de fonctionnement de l'indicateur du niveau de boues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			X
Stockage des boues	45. Hauteur de boues inférieure au niveau maximum prescrit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X

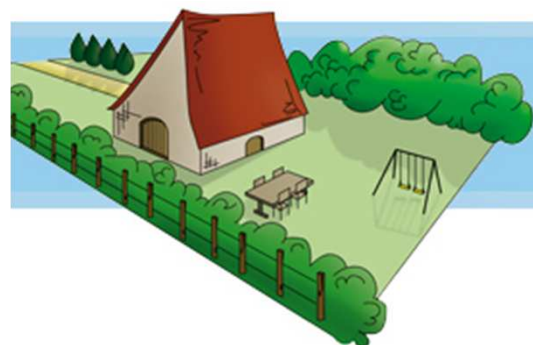
<b>Traitement secondaire par le sol ou par massifs filtrants</b>						
État du sol/matériaux filtrant au niveau du filtre	46. Les dimensions de l'épandage ou du filtre ont été mesurées $L, l, h$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	47. Absence d'affaissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	48. Absence de résurgence d'eaux usées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	49. Absence de colmatage partiel des matériaux filtrants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Système de distribution de l'eau sur le massif par bâchée ou pompage	50. Fonctionnement correct du matériel de distribution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
<b>Evacuation de l'eau usée traitée</b>						
Rejet par infiltration	51. Les dimensions de l'épandage ou du filtre ont été mesurées $L, l, h$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	52. Absence de mise en charge de la boîte amont ou de l'ouvrage de répartition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	
	53. Absence de résurgence d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	
	54. Bon fonctionnement du poste de relèvement/pompe de refoulement (si existant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Rejet direct	55. Pas de fuite d'eau apparente avant l'exutoire impliquant conduite cassée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	
	56. Bon fonctionnement du poste de relèvement/pompe de refoulement (si existant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	57. Absence de possibilité de contact humain ou animal avec l'eau au niveau de l'exutoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	
	58. Pas de colmatage de la canalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X

<b>Décanteur primaire</b>						
État général de la cuve	59. Aucun dispositif de broyage (pompe dilacératrice, broyeur d'eaux vannes) ne se trouve en amont du traitement primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	60. Le volume utile de la cuve a été vérifié (le modèle installé correspond bien au modèle déclaré) ou mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	61. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	62. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	63. Le niveau d'eau dans la cuve est au niveau du fil d'eau de sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	64. Les flottants n'obstruent pas la sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Stockage des boues	65. Hauteur de boues inférieure au niveau maximum prescrit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
<b>Réacteur biologique en traitement secondaire</b>						
État général de la cuve et de l'eau	66. Le volume utile de la cuve a été vérifié (le modèle installé correspond bien au modèle déclaré) ou mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	67. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	68. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	69. Absence de matières flottantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Aération du milieu	70. Système d'aération opérationnel (bullage, agitation mécanique, rotation de disque...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	71. Taux d'oxygène dissous satisfaisant en phase d'aération (seuil minimum > 2 mg/L) hors biodisque ou équivalent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	72. Appareil et fils en bon état apparent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X		



### Clarificateur (ou décanteur secondaire)

État général de la cuve	73. Le volume utile de la cuve a été vérifié (le modèle installé correspond bien au modèle déclaré) ou mesuré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	74. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	75. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
Fonctionnement	76. Absence de matières flottantes au niveau de la prise d'eau de sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	77. Le niveau d'eau dans la cuve est au niveau du fil d'eau de sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Stockage des boues	78. Hauteur de boues inférieure au niveau maximum prescrit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
<b>Qualité de l'eau usée traitée</b>						
Observer l'eau usée traitée	79. Le rejet est analysé par des méthodes rapides de terrain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X



## L'intégration parfaite de l'ANC dans le paysage



Qualité de l'eau usée traitée						
Observer l'eau usée traitée	79. Le rejet est analysé par des méthodes rapides de terrain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Armoires électriques						
Accessibilité et sécurité	80. Armoire accessible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X		
	81. Présence d'un système de fermeture sécurisée en bon état	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X		
	82. Présence d'une alarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
Poste de relevage						
État général et sécurité	83. Fonctionnement opérationnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X
	84. Absence de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	85. Absence de corrosion ou de déformation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	X	X
	86. Présence d'une alarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		X	X



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Partie 3 : Rendu du diagnostic

Concrètement le rendu du diagnostic se compose :

1. **Tableau général avec risques apparents** : il s'agit de la fiche complète renseignée
  2. **Tableau des risques** : il s'agit de l'extraction des lignes où la case « non » a été cochée. Ce tableau est la représentation factuelle des risques mesurés sur place
  3. **Tableau des résultats des mesures** : il s'agit de l'extraction des lignes où une mesure a été effectué
  4. **Tableau des absences de réponse** : il s'agit de l'extraction des lignes non renseignées, de façon à identifier les **risques associés à ces lacunes d'informations**
- **Le rendu du diagnostic factuel est limité à la production de ces 4 tableaux. Il est établi par la personne ayant réalisé le diagnostic.**



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Principes généraux d'un guide d'interprétation des diagnostics (Annexe)

- L' **interprétation** est réalisée par l'**autorité responsable**
- Les documents à sa disposition sont :
  - Le **rendu de diagnostic** issu de la grille factuelle de diagnostic, (hors mesures)
  - Le tableau des **mesures** réalisées par l'agent chargé du contrôle,
  - La fiche **déclarative** du propriétaire sur son installation d'assainissement,
  - Les **documents** techniques et administratifs fournis par le **propriétaire**.



*L'intégration parfaite  
de l'ANC dans le paysage*



## Répondre simplement à quelques questions :

- Quel est **l'état** de la filière ? Est-il ou pas possible de répondre à cette question ?
- Comment **fonctionne** la filière ? Est-il possible ou pas de répondre à cette question ?
- La filière est-elle **apte** à traiter les eaux usées produites par les **occupants** habituels de l'immeuble ?
- La filière est-elle **apte** à traiter les eaux usées domestiques correspondant à la **capacité d'accueil** de l'immeuble (PP=EH) ?
- Par rapport à la réglementation en vigueur au moment de cette interprétation de ce diagnostic, la filière est-elle **réglementaire** ? (la notion de filière « réglementaire » parce qu'elle l'était au moment de sa construction par rapport à la réglementation du moment est ici non retenue).
- Définir le moment du **prochain contrôle** à partir des risques identifiés.
- En fonction des risques identifiés au cours du diagnostic, quels sont les pistes d'améliorations (**entretien, travaux**) et leur priorité
- ...